

Conditions générales de vente 2014

La Villa Pen Prad, Maison d'hôtes de Charme à Belle ile en Mer

La réservation est effective lorsqu'elle est confirmée par le locataire sur le site www.villapenprad.com en remplissant le formulaire (proposé dans l'onglet « contact »), par envoi d'e-mail ou par courrier et qu'elle est accompagnée d'un acompte (en chèque ou par virement bancaire). Le montant de l'acompte est défini par le propriétaire en fonction de la durée du séjour.

A noter : le versement de l'acompte vaut acceptation du présent règlement :

Le solde du séjour est à régler à l'arrivée. Les consommations et les prestations supplémentaires non mentionnées au présent contrat seront payées en fin de séjour.

En cas d'annulation :

Dans tous les cas, l'acompte reste acquis au propriétaire.

Si l'annulation intervient moins de 48 heures avant le début du séjour, le locataire sera tenu de verser l'intégralité du séjour au propriétaire.

Arrivée / Départ :

Les chambres sont disponibles à partir de 17h00 et doivent être libérées au plus tard à 11h00 le jour du départ.

Jardin / Mer :

L'ensemble de la propriété est ouverte aux hôtes.

Un accès à la mer est possible depuis le jardin.

Les enfants sont sous la seule responsabilité de leurs parents. En cas d'accident, la Villa Pen Prad ne pourra être tenue pour responsable.

Pour tout renseignement complémentaire : 06.49.41.71.43 / contact@villapenprad.com